



Vivre à **CHÂTRES**

#02



INTERCO

VIE DE LA COMMUNE

À VOTRE SERVICE

Sommaire

04 *Portrait*

Michel Rollin

05 *Dossiers*

Le nouveau conseil municipal
Le budget communal

08 *Zoom sur*

Inauguration salle des fêtes « LA CLEF
DES CHAMPS »
L'église SAINT-ANTONIN : un patrimoine
préservé pour les générations futures

10 *Interco*

Conseil communautaire 2026-2032
Se déplacer avec le Proxibus

12 *Vie de la Commune*

Urbanisme
Aménagement
Votre quotidien

16 *À votre service*

Le CCAS à vos côtés

17 *Place aux jeunes*

Commission jeunesse

18 *Vie municipale*

Toutes les infos de votre Mairie

19 *Informations pratiques*

Horaires
Appel d'urgence

20 *Ça s'est passé à CHÂTRES*

N°2 JUIN 2026

Directeur de la publication : Herminia Benotmane

Rédaction : Equipe municipale

Crédits photos : Commune de Châtres

Création graphique et mise en page : Lauren Léchenault

Impression : Graphic Union

Tirage : 300 exemplaires

Commune de Châtres - 77610 Châtres

Tél. : 01 64 42 59 30

mail : communication@mairie-chatres77.fr

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur

www.mairie-chatres77.fr

Suivez-nous sur facebook, Instagram et sur l'application CityAll

Édito

Le mot de Madame La Maire

**Chères Châtriotes,
Chers Châtriots,**

C'est avec beaucoup d'émotion et une immense fierté que je m'adresse à vous à travers ce premier bulletin municipal de notre mandat en tant que Maire de Châtres.

Avant tout, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Cette confiance nous honore et nous engage à poursuivre notre investissement au service de notre commune avec sérieux, proximité et dévouement.



Depuis maintenant plusieurs années, en tant qu'élue municipale aux côtés de Monsieur Michel Rollin durant deux mandats, j'ai eu la chance d'apprendre, de m'investir pleinement dans la vie de notre village et de partager avec vous les projets, les moments importants et les évolutions de notre commune. Ces années passées au service de Châtres ont renforcé mon attachement profond à notre village et à ses habitants.

Je souhaite d'ailleurs adresser mes remerciements les plus sincères à Monsieur Michel Rollin pour son engagement durant toutes ces années, pour le travail accompli et pour la confiance qu'il m'a accordée. À ses côtés, j'ai appris combien l'écoute, la proximité et l'engagement sont essentiels dans la vie communale.

Aujourd'hui, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons à cœur de continuer à faire vivre Châtres dans le respect de son identité, de son authenticité et de cette convivialité qui fait la richesse de notre village. Châtres est un village auquel nous sommes profondément attachés : un lieu de vie chaleureux, dynamique et humain, où chacun doit pouvoir trouver sa place.

Être à votre écoute restera une priorité. Nous souhaitons continuer à avancer avec vous, dans le dialogue, la simplicité et le respect de chacun. La vie d'une commune se construit collectivement, grâce aux échanges, aux idées et à l'implication de tous.

Je remercie également chaleureusement les élus qui m'accompagnent ainsi que les agents municipaux pour leur engagement quotidien au service de notre village et de ses habitants.

Dans ce bulletin municipal, vous retrouverez les informations utiles de la commune, les projets en cours, les événements à venir ainsi que toute la richesse de notre vie associative et locale, qui font battre le cœur de Châtres.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

**Madame Herminia Benotmane,
Maire de Châtres**

REMERCIEMENTS

MICHEL ROLLIN

une vie au service de Châtres

Pendant plus de trois décennies, Michel Rollin aura incarné une certaine idée de l'engagement local : constant, discret, et profondément humain.

Entré au conseil municipal en 1989, il devient maire en 2001. Quatre mandats plus tard, ce sont 36 années de vie publique qui s'achèvent, marquées par une fidélité rare à sa commune et à ses habitants. Plus qu'un parcours politique, c'est une histoire personnelle qui s'est tissée au fil des projets et des rencontres avec les habitants de la commune.

Un maire bâtisseur et rassembleur

Sous ses mandats, la commune a connu des évolutions structurantes. De la création du Val Bréon à l'enfouissement des réseaux électriques, en passant par l'agrandissement de l'école ou encore la réalisation d'équipements comme le périscolaire et la salle La Clef des Champs, chaque projet a été pensé dans une logique d'avenir et d'amélioration du cadre de vie.

Mais Michel Rollin le rappelle lui-même : rien ne s'est fait seul. Il a toujours placé le collectif au cœur de son action, s'appuyant sur les équipes municipales, les agents, les partenaires institutionnels et le tissu associatif local.

Une mission guidée par la proximité

Au-delà des réalisations, c'est surtout une manière d'être maire qui aura marqué. Pour lui, la fonction n'était pas seulement une responsabilité, mais une mission profondément humaine.



Être présent au quotidien, échanger avec les habitants, voir grandir les enfants du village, accompagner les familles dans les moments importants : autant de gestes simples qui traduisent une vision du service public fondée sur la proximité et l'écoute.

Cette attention portée aux relations humaines s'est aussi traduite par des liens solides avec les acteurs du territoire : école, associations, forces de secours et institutions.

Une reconnaissance partagée

En 2018, la remise des Palmes académiques est venue saluer cet engagement, notamment en faveur de l'éducation et de la jeunesse. Une distinction que Michel Rollin a toujours considérée comme collective, à l'image de son parcours.

Un message tourné vers l'avenir

Lors de ses derniers vœux en janvier 2026, l'émotion était palpable. Plus qu'un bilan, il a livré un message : celui de la transmission.

Prendre soin du village, préserver son esprit, continuer à construire ensemble — telle est l'invitation qu'il laisse aux générations suivantes.

Un héritage durable

Avec Michel Rollin, c'est une page importante de l'histoire de Châtres qui se tourne. Son engagement, sa constance et son attachement profond à la commune laisseront une empreinte durable.

Et comme il l'a si justement exprimé : ce sont avant tout les liens humains qui font la richesse d'un territoire.

LE NOUVEAU *conseil municipal*



Herminia BENOTMANE
Maire



Guillaume de LA PERRIÈRE
1er Adjoint



Joël BLANCHARD
Conseiller



Jean-François DUGUËT
Conseiller



Jean-Noël BONMORT
Conseiller



Christine MUZEAUX
2ème Adjointe



Audrey MANDART
Conseillère



Lydia FORLINI
Conseillère



Sonia GOMES
Conseillère



Frédéric GUEDJ
3ème Adjoint



David VICENTE
Conseiller



Guillaume HOFFSCHIR
Conseiller



Olivier TERNAT
Conseiller



Lauren LÉCHENAULT
4ème Adjointe



Pauline PETIT
Conseillère



Aurélie GAY
Conseillère



Laurie VIOLANTE
Conseillère

« Une équipe dynamique et impliquée pour les Châtriotes et Châtriots ! »

Le budget communal

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



Dépenses à caractère général : les crédits alloués au fonctionnement des services sont optimisés pour permettre la maîtrise des charges de fonctionnement et cela malgré la croissance démographique constatée induisant de nouveaux besoins.



Charges de personnel : Malgré l'effet glissement vieillesse technicité, la maîtrise de la masse salariale demeure une priorité. Cependant de nouvelles dispositions ont une incidence directe sur l'évolution des crédits budgétaires alloués comme par exemple la stagiairisation, la titularisation et la formation des agents, l'importante augmentation des cotisations à la CNRACL, les éventuelles réformes relatives aux carrières du personnel. Au 1er janvier 2026, l'effectif de la collectivité s'élève à 13 agents : 10 titulaires et 3 non titulaires.

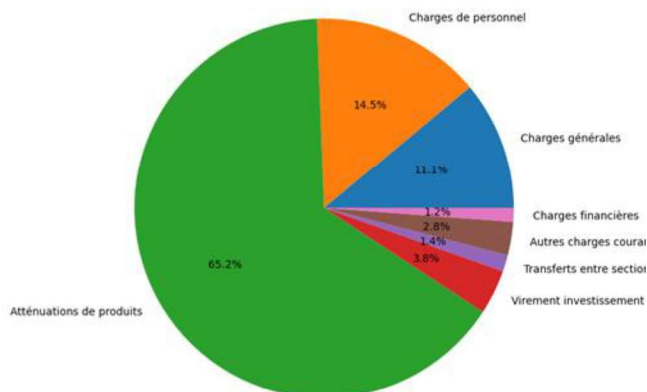


Atténuations de produits : comprend principalement les reversements liés à l'intercommunalité et aux mécanismes de péréquation (FPIC). Ces montants viennent diminuer les ressources fiscales disponibles de la commune.



Autres charges de gestion courante : ces charges concernent le versement de subventions aux étudiants et associations, participations aux divers syndicats ainsi que les indemnités des élus.

Répartition des dépenses de fonctionnement - BP 2026



Recettes de fonctionnement



Résultat de l'année précédente : L'inscription correspond à la part de l'excédent cumulé de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2025 conservé en section de fonctionnement, le reste de l'excédent étant affecté en recette de la section d'investissement.



Atténuations de charges : ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunérations des agents en maladie ou en décharge d'activité de service.

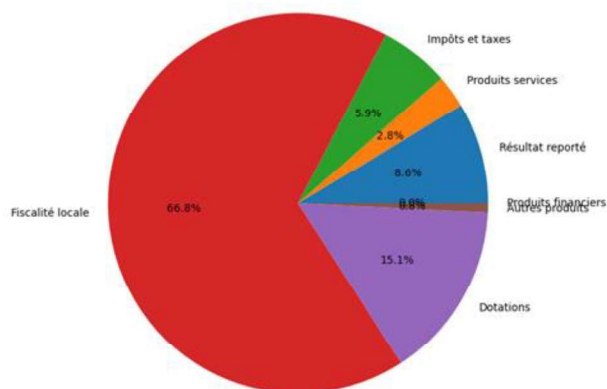


Produits des services : correspondent principalement aux recettes générées par l'accueil de loisirs, les activités périscolaires et les repas facturés dans les restaurants scolaires. Au regard de la réactualisation de la tarification et à l'augmentation de la fréquentation, une hausse de cette recette est prévue. Une part de reversement des syndicats SMAB et SMIAEP par le SIAEPA.



Impôts et taxes : Le produit se réfère au dynamisme des bases au regard de l'inflation et au maintien des taux d'imposition 2025 sur l'année 2026.

Recettes de fonctionnement - BP 2026



Le budget communal

Investissement

Dépenses d'investissement 2026



Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :

- Borne à incendie « croisement rue du Mesnil et Route de Chaumes »
- Panneau Pocket
- Tondeuse auto-tractée
- Protection vidéoprotection de la salle polyvalente « La Clef des Champs »
- Dernières dépenses des travaux de la salle polyvalente « La Clef des Champs »
- Travaux de rénovation de la toiture de l'Église « Saint-Antonin »

Recettes d'investissement 2026

Les principales recettes destinées à financer les investissements sont les suivantes :



Subventions : Salle polyvalente, Église, Vidéoprotection

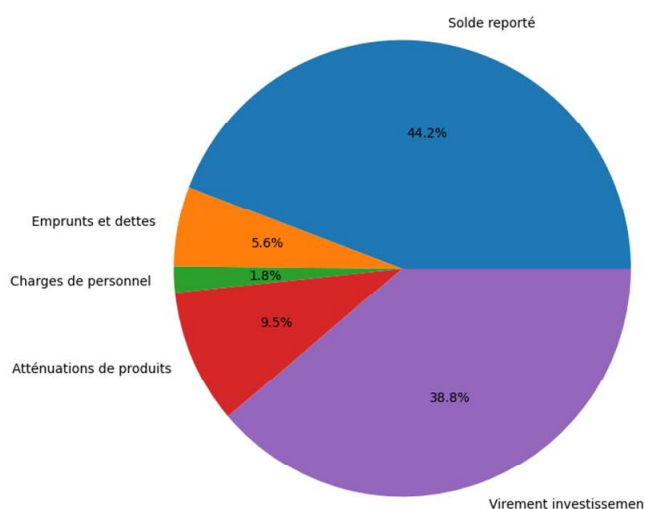


FCTVA (fonds de compensation de la TVA)

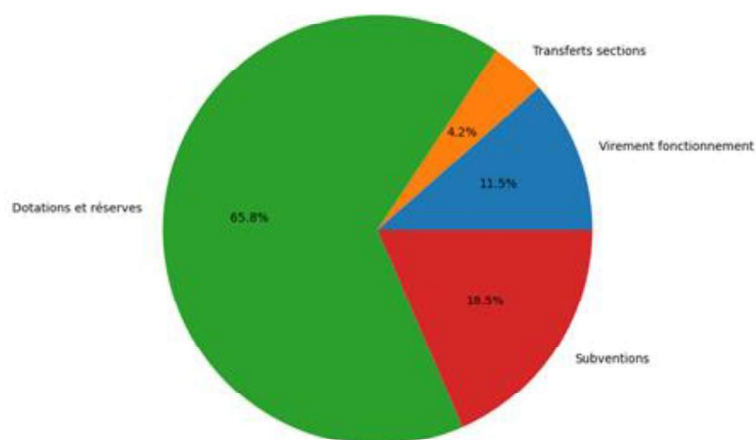


TA (taxe d'aménagement)

Répartition des dépenses d'investissement - BP 2026



Recettes d'investissement - BP 2026



La gestion maîtrisée des recettes et des dépenses permet de gérer le budget de la commune en limitant au maximum l'impact auprès des administrés.

Inauguration salle des fêtes « LA CLEF DES CHAMPS »

Un nouvel équipement au cœur de la vie communale.



La commune de Châtres a officiellement inauguré sa nouvelle salle polyvalente « La Clef des Champs » le samedi 13 septembre 2025.

Pensée comme un véritable lieu de rencontre, de partage et de convivialité, cette nouvelle réalisation marque une étape importante dans le développement des équipements communaux et dans la volonté municipale d'offrir aux habitants un espace moderne, fonctionnel et adapté aux besoins de tous.

Une inauguration conviviale et symbolique.



Cette inauguration s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités institutionnelles et partenaires ayant soutenu le projet :

Emmanuel Mangy,

Président du Conseil d'Administration de la CAF de Seine-et-Marne, partenaire majeur du financement de l'équipement.

Daisy Luczak,

Vice-présidente du Département de Seine-et-Marne, en charge des finances, des ressources humaines et de la commande publique.

Laure-Agnès Mollard-Cadix,

Conseillère régionale d'Île-de-France, représentant la Région et les dispositifs de soutien aux collectivités locales.

Céline Thiebaut-Martinez,

Députée de la circonscription, venue saluer la réalisation de ce nouvel équipement structurant pour la commune.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, ainsi que les agents municipaux et les jeunes de la commune qui se sont mobilisés bénévolement pour l'organisation de cette belle journée.



Un bâtiment moderne et polyvalent

La nouvelle salle polyvalente a été conçue afin de répondre aux besoins des habitants, des associations et des services communaux. Elle bénéficie :

- Des dernières normes acoustiques et thermiques ;
- D'une accessibilité complète aux personnes à mobilité réduite ;
- D'équipements respectueux de l'environnement ;



- D'une modularité exceptionnelle grâce à une cloison séparative permettant la création de deux salles indépendantes pouvant accueillir environ 100 personnes chacune ;
- D'un espace cuisine entièrement équipé ;
- D'un parking d'environ 100 places.

La salle accueille déjà les activités périscolaires ainsi que plusieurs manifestations associatives et municipales.

Un projet soutenu par plusieurs partenaires

La réalisation de cet équipement a pu voir le jour grâce au soutien financier de plusieurs partenaires institutionnels.

Aides et subventions obtenues

- ✓ Région Île-de-France : **111 000 €**
- ✓ Département de Seine-et-Marne : **148 000 €**
- ✓ CAF : **300 000 €**

Ces aides ont permis d'accompagner la commune dans la réalisation de ce projet structurant pour le territoire.

Pour tout renseignement relatif aux tarifs de location, aux conditions d'utilisation et aux disponibilités de la salle, les personnes intéressées sont invitées à contacter la mairie de Châtres au 01 64 42 59 30.



Des travaux communaux qui se poursuivent

La création d'un bâtiment de stockage réalisé en 2024 pour les services communaux d'une surface d'environ 130 M², la rénovation de la toiture de l'église St Antonin, la rénovation des ateliers municipaux prévue fin d'année 2026 début 2027, des projets qui s'inscrivent dans une dynamique plus large de modernisation et d'amélioration des bâtiments communaux. Plusieurs opérations de travaux sont en cours ou programmées afin d'améliorer les équipements publics, de renforcer les performances énergétiques des bâtiments, d'assurer une meilleure accessibilité et d'adapter les infrastructures aux besoins futurs des habitants.

L'ÉGLISE SAINT-ANTONIN : UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Depuis plus de huit siècles, l'église Saint-Antonin veille sur le cœur de notre village. Témoin privilégié de l'histoire de Châtres, elle constitue aujourd'hui l'un des éléments les plus remarquables de notre patrimoine communal.



Face aux dégradations causées par le temps et les intempéries, la municipalité a engagé un important programme de restauration visant à sauvegarder durablement cet édifice emblématique. Les travaux actuellement en cours concernent principalement la réfection complète de la toiture, étape indispensable pour protéger l'ensemble du bâtiment et préserver son intégrité architecturale.

Un projet soutenu par nos partenaires institutionnels

La sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel représente un investissement important pour notre commune. Grâce à un travail collectif et à la mobilisation des élus, plusieurs partenaires ont répondu présents pour accompagner financièrement ce projet :

- ✓ État (DETR) : 30 730 €
- ✓ Région Île-de-France : 75 000 €
- ✓ Département de Seine-et-Marne : 90 000 €
- ✓ Donateurs 17 000 €

Soit un total de 212 730 € de subventions obtenues, venant soutenir l'effort financier de la commune pour

la préservation de son patrimoine historique.

La mobilisation des donateurs

Au-delà des aides publiques, de nombreux habitants, familles, entreprises et amoureux du patrimoine ont souhaité participer à cette aventure collective en effectuant un don dans le cadre de la souscription ouverte avec le soutien de la Fondation du Patrimoine.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des donateurs pour leur générosité et leur attachement à l'histoire de notre village.

Chaque contribution, quelle qu'en soit l'importance, participe concrètement à la préservation de notre église et à sa transmission aux générations futures.

À l'achèvement des travaux, la commune organisera un cocktail de remerciement réunissant l'ensemble des partenaires, mécènes, donateurs et acteurs du projet.



Ce moment convivial permettra de célébrer ensemble la réussite de cette restauration et de remercier celles et ceux qui auront contribué à la sauvegarde de ce patrimoine commun.

Un héritage pour demain

Préserver l'église Saint-Antonin, c'est protéger un témoin de plus de 800 ans d'histoire locale. C'est aussi transmettre à nos enfants et petits-enfants un patrimoine vivant, symbole de l'identité et de la mémoire collective de Châtres.

Les dons restent ouverts

L'appel aux dons reste toujours actif afin d'accompagner les dernières phases d'aménagement prévues jusqu'à fin octobre 2027.

La municipalité remercie sincèrement l'ensemble des généreux donateurs pour leur soutien et leur engagement en faveur de la commune.

Soutenez le projet avec un don :

<https://www.fondation-patrimoine.org/>



Communauté de Commune du Val Briard

Conseil communautaire 2026-2032

Jeudi 16 avril au soir, la CCVB a franchi une étape clé avec la tenue de son Conseil communautaire d'installation. Cette première séance a réuni les 36 élus représentant les 21 communes de l'intercommunalité.



Placée sous la présidence du doyen de l'assemblée, Patrick Rossilli, élu de Fontenay-Trésigny, la séance a permis d'élire le Président.

Marc Cuypers, Maire de Crèvecœur-en-Brie, a été reconduit à la tête de la CCVB pour la mandature 2026–2032.

Il sera entouré de 10 vice-présidentes et vice-présidents aux compétences variées, constituant un exécutif structuré et mobilisé.

Cette installation ouvre une nouvelle phase pour la CCVB : 6 années d'actions au service du développement du territoire.

Les Vice-présidents (e) :

1. Petite enfance – Parentalité – AAGDV : Patrick ROSSILLI – Fontenay-Trésigny
2. Budget – Stratégies financières (CLECT) – Protocoles financiers et fiscaux – Commande publique : Martine LAFORGE – Voinsles
3. Développement économique – Aménagement du territoire – Commerce et artisanat : Anne PARISY – Les Chapelles-Bourbon
4. Action culturelle : Sandrine RENÉ – Bernay-Vilbert
5. Action sociale – France Services – Santé – Handicap : Herminia BENOTMANE – Châtres
6. Transports – Mobilité – Aménagement numérique du territoire – Prospective territoriale et action publique: Isabelle PERIGAULT – Le Plessis-Feu-Aussoux
7. Stratégie touristique – Valorisation du patrimoine et du cadre de vie : Pascale LEVAILLANT – Lumigny-Nesles-Ormeaux
8. Politiques environnementales – PCAET : Sébastien PEROCHEAU – Rozay-en-Brie
9. Travaux – Bâtiments – Voirie : Patrick POISOT – Marles-en-Brie
10. Jeunesse – Promotion du sport – Séniors : Ludovic PERRIN – La Chapelle-Iger

Retrouvez toutes les actualités de la communauté de communes du Val Briard sur <https://valbriard.fr/>

Communauté de Communes du Val Briard

Se déplacer avec le Proxibus

Le Proxibus est un service de transport à la demande (TAD) desservant les 21 communes du Val Briard ainsi que Tournan-en-Brie, Pézarches, Villeneuve-le-Comte et Mormant. Ce service est accessible aux habitants et travailleurs du territoire.

Présentation :

- 2 véhicules modernes
- 168 arrêts
- Horaires étendus : du lundi au vendredi de 9h à 17h + **samedi matin de 9h à 13h**
- Une extension du service à **4 communes extérieures au Val Briard**



Pour utiliser le service :

- Être habitant de l'une des 21 communes du Val Briard
- Avoir 11 ans ou plus
- Créer un compte usager en appelant le **01 60 02 32 32**
- Pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire à envoyer à proxibus@viabus.fr

Tarifs :

Le trajet est inclus dans tous les titres de transport franciliens (Navigo, Imagine R, etc.). Il est aussi possible d'acheter un ticket à l'unité directement à bord.

Réserver un trajet :

- Par téléphone : 01 60 02 32 32 (du lundi au vendredi, 9h-17h)
- Site internet : <https://proxibus.app.ridewithvia.com>
- Sur mobile : application ProxiBus disponible sur l'App Store et le Play Store

Application mobile :

L'application ProxiBus permet de réserver un trajet, suivre l'arrivée du véhicule en temps réel, et partager son statut avec d'autres passagers. Elle optimise le regroupement des trajets pour plus d'efficacité et de confort.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site officiel : valbriard.fr





QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Guide pratique de l'urbanisme

Conforme au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 19 novembre 2024



Avant d'engager des travaux, renseignez-vous auprès du Service Urbanisme de la mairie afin de vérifier les règles applicables à votre parcelle.

TOITURE

- Réfection de toiture : DP
- Panneaux photovoltaïques : DP
- Fenêtres de toit (Velux) : DP

Auvent - Préau

- < 5 m² : aucune formalité
- 5 à 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles

- sans modification extérieure : selon surface créée
- avec création de fenêtres ou modification de toiture : DP
- projet important : PC

TERRASSES

Terrasse de plain-pied

- aucune formalité

Terrasse surélevée

- jusqu'à 20 m² : DP
- plus de 20 m² : PC

VÉRANDAS ET EXTENSIONS

Véranda

- jusqu'à 20 m² : DP
- plus de 20 m² : PC

Extension de maison

- jusqu'à 20 m² : DP
- plus de 20 m² : PC



Le recours à un architecte peut être obligatoire selon la surface totale du bâtiment après travaux.

FAÇADES

- Ravalement de façade : DP
- Changement de menuiseries extérieures : DP
- Création d'une fenêtre ou d'une porte : DP
- Isolation thermique par l'extérieur : DP

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Panneaux photovoltaïques : DP
- Pompe à chaleur extérieure : DP selon implantation
- Géothermie : suivant réglementation spécifique

GARAGES - CARPORTS

Garage

- < 5 m² : aucune formalité
- 5 à 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Carport

- jusqu'à 20 m² : DP
- plus de 20 m² : PC

Transformation d'un garage en pièce habitable : DP

PISCINES

- Bassin < 10 m² : aucune formalité
- Bassin de 10 à 100 m² : DP
- Bassin > 100 m² : PC
- Abri de piscine > 1,80 m : PC

ABRIS DE JARDIN

- < 5 m² : aucune formalité
- 5 à 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

PORTAIL

DP

CLÔTURES

- Clôture : DP
- Mur de clôture : DP
- Portail : DP

DIVISIONS ET AMÉNAGEMENTS

- Division de terrain : DP ou PA selon le projet
- Lotissement : PA



QUE SIGNIFIENT LES SIGLES ?

- DP : Déclaration Préalable
- PC : Permis de Construire
- PA : Permis d'Aménager
- PD : Permis de Démolir
- CUa : Certificat d'Urbanisme d'information
- CUb : Certificat d'Urbanisme opérationnel



ATTENTION

Le territoire communal est couvert par le Plan Local d'Urbanisme de Châtres approuvé le 19 novembre 2024.

Certaines propriétés peuvent être concernées par :

- Espaces boisés classés
- Bâtiments remarquables
- Zones humides
- Corridors écologiques
- Emplacements réservés
- Protections paysagères

Des prescriptions particulières peuvent s'appliquer.



SERVICE URBANISME

MAIRIE DE CHÂTRES
4 rue de la Mairie
77610 CHÂTRES



01 64 25 51 40



mairie@chatres77.fr



www.chatres77.fr

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme.



UN PROJET ? UN DOUTE ?

Prenez contact avec la mairie avant le dépôt de votre dossier.

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.



Ouverture Micro-crèche

ROSABAYA le 28 avril 2026

La micro-crèche Rosabaya est un nouvel établissement dédié à l'accueil des jeunes enfants, situé à Châtres (Route de Chaumes).

Imaginé et porté par Aurélie Quertier et Anne-Sophie Vasseur, ce projet est né de la volonté de créer un lieu d'accueil à taille humaine, chaleureux et bienveillant, favorisant le bien-être, l'éveil et l'autonomie des tout-petits, tout en répondant au besoin croissant de solutions de garde pour les familles du secteur.

La structure dispose de 12 berceaux et accueille les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans dans un environnement sécurisé et adapté à leurs besoins. Les espaces ont été pensés pour offrir un cadre lumineux, apaisant et propice au développement de chaque enfant.



L'équipe accompagne les familles au quotidien à travers un projet pédagogique centré sur la bienveillance, le respect du rythme de l'enfant et les découvertes sensorielles et motrices.

La commune de Châtres dispose de deux berceaux réservés au sein de la structure, qui accueille également des familles issues des communes voisines et du secteur environnant. La commune de Lumigny bénéficie également de berceaux réservés.

Le projet a été soutenu financièrement par la CAF, partenaire essentiel dans sa mise en place et son développement.

Plus d'informations sur le site internet : <https://www.creche-rosabaya.fr>

Témoignages de Parents :

Les parents de Louis

Nous sommes pour le moment très satisfaits de l'équipe de la crèche.

Le personnel a su nous mettre en confiance dès le départ, avec beaucoup de communication et d'accompagnement.

Naturellement, nous sentons que nous avons affaire à des professionnels, compétents et qualifiés, qui plus est, très agréables. Concernant la structure, je ne trouve rien à redire, l'espace est accueillant, sécurisé, propre et bien décoré.

Le seul bémol est l'accès routier non balisé, il faut faire très attention, il serait bien d'envisager un marquage ou un ralentissement.

Merci à l'équipe, mon fils Louis est bien accompagné, aucun doute.

Les parents de Maël

Très bonne expérience depuis notre arrivée à la crèche Rosabaya. Une équipe accueillante et attentive, et un environnement rassurant pour les enfants comme pour les parents. Merci pour votre bienveillance au quotidien.

Les parents de Néopole

L'équipe est là tous les jours, notre fille leur tend les bras le matin, elle revient heureuse le soir, avec des grands sourires, on ressent que notre enfant se sent bien. La communication est très bonne, cette crèche de proximité est à la hauteur de nos attentes.



Les parents d'Alban

Notre enfant a eu la chance de pouvoir avoir une place dans la micro-crèche

Rosabaya et nous en sommes plus que ravis ! La structure a été pensée dans les moindres détails pour le bien-être des petits. La décoration est raffinée et chaleureuse. L'équipe est impliquée, bienveillante et à l'écoute de chaque enfant.

Tout est mis en œuvre pour que les enfants passent de bonnes journées, en s'adaptant à leurs rythmes, leurs évolutions et selon leurs besoins.

L'adaptation s'est faite en douceur, accompagnée des parents pour les débuts, ce qui est très appréciable et rassurant. Nous avons vite vu l'évolution positive de notre fils, qui a toujours un grand sourire en arrivant à la micro-crèche. Nous sommes heureux que ce projet ait pu se concrétiser dans notre commune, et nous remercions chaleureusement toute l'équipe pour leur travail au quotidien.



ANIMATIONS 2026

Les rendez-vous à ne pas manquer

La commune vous propose une nouvelle saison d'animations culturelles, sportives et conviviales. Concerts, cinéma en plein air, événements solidaires, spectacles et moments de partage rythmeront cette seconde partie de l'année 2026.

Nous vous souhaitons une excellente saison culturelle et festive à Châtres.

■ FORMATION « LES GESTES QUI SAUVENT »

📅 Rentrée 2026



Les élèves de CM2 bénéficieront d'une sensibilisation aux gestes de premiers secours, proposée et organisée par le Lieutenant Oliver Campagnet de la caserne des sapeurs-pompiers de Tournan-en-Brie.

■ SENSIBILISATION CANICULE

📅 01 juillet 2026

🕒 15h30 à 16h30

📍 Mairie de Châtres

Action de sensibilisation aux risques liés à la canicule pour les personnes âgées de plus de 60 ans organisée par le CRT (Centre de Ressources Territorial pour les personnes âgées) en partenariat avec le CCAS de Châtres (Mairie).



■ ACTIVITE BINGO

📅 10 juillet 2026

🕒 10h à 12h

📍 Mairie de Châtres

Activité conviviale à destination des seniors 60 ans et plus organisée par le CRT (Centre de Ressources Territorial pour les personnes âgées) en partenariat avec le CCAS de Châtres (Mairie).



■ FORUM DES ASSOCIATIONS

📅 04 septembre 2026 - 18h30

📍 Cour de la Mairie

Découvrez les associations locales, leurs activités et les inscriptions pour la rentrée.

🍷 À 20h : Pot de rentrée & Assemblée Générale annuelle de l'AFRC.



■ REPAS PARTAGÉ AFRC & BBQ

📅 05 juillet 2026

📍 Parking de la Clef des Champs



L'AFRC vous invite à un moment chaleureux autour d'un barbecue partagé. Jeux d'extérieur, pétanque et convivialité seront au rendez-vous.

■ CINÉMA PLEIN AIR

📅 12 septembre 2026

📍 Clef des Champs

Profitez d'une soirée cinéma en famille dans une ambiance estivale et détendue.

🌟 Buvette sur place

🎭 Organisation : Tristan Vergnaud

🏠 Financement : Mairie de Châtres





■ JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE CONCERT « PALISSANDRE »

20 septembre 2026

Église de Châtres

Le duo de guitares classiques « Palissandre » vous propose un concert exceptionnel dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Organisé par MusiqueS en Traversière

Libre participation



■ SOIRÉE LATINO

14 novembre 2026

Clef des Champs

Ambiance caliente garantie avec un concert LIVE de musique latine et un cours de danse participatif accessible à tous.

Organisé par Tristan Vergnaud

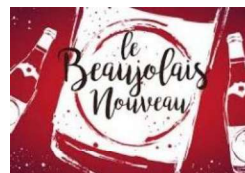
Financé par la Mairie

■ SOIRÉE BEAUJOLAIS AFRC

28 novembre 2026

Clef des Champs

L'AFRC vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle soirée Beaujolais dans une ambiance festive et conviviale.



■ OCTOBRE ROSE

03 octobre 2026

9h30 → 12h00

Châtres & Clef des Champs

Tous mobilisés contre le cancer du sein ! Participez à une course solidaire de 5 km organisée en partenariat avec La Ligue contre le cancer.

Départ à 10h30

Présence de bénévoles et d'une professeure de sport châtriotte

Organisation : Tristan Vergnaud



■ STAND UP MAGIC — NICOLAS RIBS

10 octobre 2026

Clef des Champs

Une soirée spectaculaire mêlant humour, illusion et interaction dans un show moderne et immersif.

Organisé et financé par le CCAS de Châtres.



■ SPECTACLE « LAPIN MAGICIEN »

12 décembre 2026

Clef des Champs

Un spectacle interactif et coloré proposé par Charles AMS pour émerveiller petits et grands. Goûter des enfants par La Signature de Sibel

Événement organisé et financé par le CCAS.



LE CCAS

A vos côtés, au quotidien



Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Châtres poursuit pleinement son engagement auprès des habitants de notre commune avec une priorité essentielle : rester proche de chacun, dans les moments du quotidien comme dans les périodes plus difficiles.

Parce qu'un village solidaire est avant tout un village attentif aux autres, le CCAS accompagne les Châtriotes et les Châtriots à chaque étape de la vie, de la petite enfance à nos aînés, avec écoute, bienveillance et discrétion.

Au-delà des aides et des démarches administratives, notre volonté est avant tout humaine : accueillir, orienter, soutenir et accompagner chaque personne qui en ressent le besoin. Certaines situations nécessitent parfois une aide ponctuelle, un conseil, une écoute ou simplement une présence. Le CCAS est là pour répondre avec attention et proximité aux difficultés que peuvent rencontrer certains habitants.

Tout au long de l'année, différentes actions individuelles peuvent être mises en place afin d'apporter un soutien adapté aux besoins de chacun, qu'il soit administratif, social, matériel ou moral.

Le CCAS mène également de nombreuses actions collectives qui participent au lien social et à la solidarité au sein de notre village.



Auprès de nos seniors

Nos aînés occupent une place importante dans la vie de Châtres. Plusieurs actions leur sont destinées afin de maintenir ce lien de proximité et de convivialité :

- aides financières pour les habitants de 70 ans et plus, sous conditions ;
- distribution des traditionnels paniers gourmands en fin d'année ;
- actions de prévention et de sensibilisation ;
- accompagnement et informations lors de situations exceptionnelles ou de besoins spécifiques.



Auprès des jeunes et des élèves

Le CCAS souhaite également sensibiliser les plus jeunes à différents sujets essentiels à la vie collective et citoyenne. Des interventions et actions de prévention pourront être proposées en partenariat avec l'école et les acteurs locaux autour de thèmes variés : solidarité, respect, santé, environnement, sécurité ou encore patrimoine communal.

Auprès d'autres publics

Le CCAS continuera de proposer des actions dont l'objectif est la prévention, la sensibilisation, l'information, la culture, la solidarité et la convivialité.

Préserver l'esprit de village

À travers l'ensemble de ses actions, le CCAS contribue à faire vivre les valeurs qui nous rassemblent : l'entraide, la proximité et le bien-vivre ensemble.

Dans ce nouveau mandat, l'équipe municipale et les membres du CCAS continueront à agir avec engagement et humanité afin que chacun puisse trouver écoute, accompagnement et soutien au sein de notre commune.

Actions collectives : action de sensibilisation avec une dimension de prévention.

- Formation « sur les gestes qui sauvent » à destination des élus et des élèves de CM2 de l'école.
- Action de sensibilisation aux risques liés à la canicule pour les personnes âgées de plus de 60 ans

CONTACT CCAS

Christine MUZEAUX

Adjointe au Maire, Affaires sociales, Événementiels et culture, Vie associative et Vice-Présidente du CCAS est disponible pour écoute, conseils, aides et orientation.

- Par téléphone: 01 64 42 59 30
- Sur rendez-vous en Mairie

« Une nouvelle dynamique pour la jeunesse à Châtres »

Afin de mieux répondre aux attentes des adolescents et de renforcer leur place dans la vie locale, la commune de Châtres a engagé la création d'une Commission Jeunesse et le développement du dispositif Pass'Loisirs Jeunesse à destination des 11-17 ans.

Cette initiative est née d'un constat partagé par les élus, les familles et les acteurs éducatifs : si l'offre d'activités est riche pour les enfants, les jeunes de 11 à 17 ans disposent de peu d'espaces dédiés à leur épanouissement, à leur autonomie et à leur engagement citoyen.

Les besoins exprimés concernent notamment l'accès à des loisirs de proximité, à des lieux de rencontre, à l'information, ainsi qu'à des projets favorisant la participation et la prise d'initiative.

La Commission Jeunesse a pour mission de construire, avec les jeunes et leurs familles, une véritable politique jeunesse locale.

Elle s'appuie sur plusieurs objectifs : développer des activités culturelles, sportives et éducatives adaptées, favoriser l'engagement citoyen, accompagner les projets des jeunes et renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire.

Parmi les actions engagées figurent l'organisation d'activités et de sorties, des projets sportifs et culturels, des actions de solidarité et la mise en place progressive d'un conseil de jeunes. **Les adolescents seront associés à toutes les étapes des projets : expression des idées, préparation, réalisation et évaluation.**

La commune a également déposé un projet dans le cadre du dispositif « Prestation de Service Jeunes » de la CAF qui a reçu un avis favorable, permettant de renforcer les moyens consacrés à la jeunesse. Ce partenariat contribuera à développer une offre plus ambitieuse et à accompagner les jeunes dans leurs initiatives.

À travers cette démarche, Châtres affirme sa volonté de faire des jeunes des acteurs à part entière de la vie communale et de construire avec eux les projets qui feront vivre notre territoire demain.

SUBVENTION AUX BACHELIERS 2026

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention aux bacheliers 2026 :

- 80 € pour les bacheliers ayant obtenu la mention « Assez Bien »
- 130 € pour les bacheliers ayant obtenu la mention « Bien »
- 180 € pour les bacheliers ayant obtenu la mention « Très Bien »
- 230 € pour les bacheliers ayant obtenu la mention « Très Bien » avec « Félicitations du Jury »

Sur présentation, dans tous les cas, d'un justificatif à déposer à la Mairie, accompagné d'un relevé d'identité bancaire et d'une carte d'identité.



INDEMNITES SCOLAIRES AUX ELEVES DU SECOND DEGRE DE MOINS DE 25 ANS

L'indemnité de rentrée scolaire allouée aux élèves du second degré de moins de 25 ans, avait été prise en charge sur le Centre Communal d'Action Sociale, ces dernières années.

A la demande du Trésor Public cette dépense a été inscrite au Budget général de la Commune.

Le Conseil Municipal a à l'unanimité des membres présents confirmé l'inscription au budget communal de ces indemnités :

- 100 € pour l'indemnité de rentrée scolaire accordée aux élèves des Collèges
- 120 € pour les élèves des lycées et étudiants âgés de moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2026.

TOUTES LES INFOS de votre Mairie

Etat Civil

2022 : 8 naissances, 2 mariages, 6 décès
 2023 : 7 naissances, 3 mariages, 3 décès
 2024 : 9 naissances, 2 mariages, 2 décès
 2025 : 11 naissances, 5 mariages, 4 décès
 2026 : 4 naissances, 3 mariages

Conseils municipaux

Les conseils municipaux se tiennent à la Mairie, salle du conseil municipal, les dates sont annoncées sur le panneau devant la mairie.

Retrouvez les comptes rendus sur le site internet de la Mairie.

A disposition

Le guide « Bien Vivre à Châtres » est disponible au secrétariat de la Mairie. Il est aussi téléchargeable sur le site internet de la commune.



RAPPELS

RÈGLEMENTATION SUR LES JOURS ET PLAGES
 HORAIRES AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX BRUYANTS

Lundi au vendredi : 8h à 12h / 14h à 20h

Samedi : 9h à 12h / 14h à 19h

Dimanche : 10h à 12h

Arrêté préfectoral n°19ARS41SE

Devenez « VOISINS VIGILANTS »

La commune de Châtres a rejoint le réseau national gratuit « Voisins Vigilants et Solidaires » afin de lutter contre l'insécurité et de renforcer l'entraide entre les habitants. Dans les communes adhérentes, ce dispositif permet de réduire les cambriolages de 20 à 40 %.

Le principe :

- ✓ Vigilance passive : Les habitants ne remplacent pas la police. Leur rôle est de signaler tout événement ou comportement suspect via une plateforme (par SMS ou e-mail), ce qui alerte instantanément les autres voisins et la mairie.
- ✓ Solidarité et convivialité : La plateforme permet aussi de partager ses dates de départ en vacances, de publier des petites annonces et de renforcer les liens de voisinage.

Comment s'inscrire ?

L'inscription est gratuite et sécurisée (chaque profil est vérifié) :

- En ligne sur le site www.voinsvigilants.org.
- Sur l'application Voisins Vigilants et Solidaires
- En mairie ou par l'intermédiaire d'un proche pour les personnes n'ayant pas d'accès à Internet.
- Par téléphone au 01 56 49 22 20.



Saisie par voie électronique des demandes d'urbanisme

La commune met à disposition une adresse électronique exclusivement dédiée à recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (CU, DP, PC, PA et P de démolir) :

autorisation-urbanisme@mairie-chatres77.fr.

A noter que cette possibilité reste facultative et que la remise sous format papier en Mairie ou par envoi postal reste toujours possible.

RETROUVEZ LES ACTUALITÉS LOCALES

Les panneaux électroniques situés dans la cour de la Mairie (remplacement à venir) et devant l'école

Le site internet
mairie-chatres77.fr



Le site va migrer courant 2026 pour faire peau neuve !

Alerte SMS inscription à
communication@mairie-chatres77.fr

Bulletin municipal



Facebook

Facebook

@vivre à châtres

Nouveauté Instagram

@vivre à châtres



VIVRE_A_CHATRES

HORAIRES



Mairie

Tél. : 01 64 42 59 30

Ouverte au public les mardis, jeudis et vendredi de 16h30 à 18h et les mercredis et samedis de 9h à 12h. Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00 (sauf le mercredi).



Eglise

Horaires des messes

Tous les 3èmes samedis du mois à 18h



Commerces ambulants

Parking de la Mairie

Chaquality : le 2^{ème} jeudi à partir de 18h30

06 24 00 31 12 (pause estivale jusqu'au 8 octobre 2026)

La crêpe à Renée : les mercredis de 17h à 21h

06 11 45 79 98



Aide aux démarches administratives

FRANCE SERVICES

Présence en mairie les mardis tous les 15 jours de 14h à 17h

Prise de rendez-vous avec l'antenne de Rozay-en-Brie au

09 74 35 21 15



Ordures ménagères

- Ramassage des ordures ménagères les mercredis et samedis
- Collecte sélective les mardis
- Encombrants le 2^{ème} mercredi du mois
- Végétaux les lundis toutes les 2 semaines



Déchetteries

DÉCHETTERIES

Horaires printemps-été

Fermeture les jours fériés :

1^{er}, 8, 14 et 25 mai - 14 juillet et 15 août

A partir du
2 mai
2026

PONTAULT-COMBAULT OZOIR-LA-FERRIÈRE ÉVRY-GRÉGY-SUR-YERRES FONTENAY-TRÉSIGNY		GRETZ-ARMAINVILLIERS ROISSY-EN-BRIE	
	Mai à Septembre		Mai à Septembre
Lundi Mardi	Fermé	Lundi Mardi	9h - 11h45 13h30 - 19h
Mercredi Jeudi	9h - 11h45 13h30 - 19h	Mercredi Jeudi	Fermé
Vendredi Samedi	10h - 19h	Vendredi Samedi	10h - 19h
Dimanche	9h - 13h	Dimanche	9h - 13h

APPELS D'URGENCE

112

Appel d'urgence européen

18

Pompiers

15

Samu

17

Gendarmerie

01 64 25 42 11

Gendarmerie de Tournan-en-Brie

01 40 05 48 48

Centre anti-poison

119

SOS Enfance en danger

3624

SOS Médecins

39 19

Violence femme info

08 92 68 99 33

SOS Vétérinaires

08 00 47 33 33

Urgence gaz

INFOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DIVERSES SUR LE SITE INTERNET :
recensement, liste électorale, acte de naissance, de mariage etc...
ou contactez le secrétariat de la Mairie.

Ça s'est passé à CHÂTRES

- **Loto des Jeunes** le 24/01/2026 à l'initiative de 3 jeunes (Lorenzo, Tom et Paul). Ce loto a donc été animé par les 3 jeunes et il a été soutenu et financé par la Mairie. Un grand merci à Béatrice DELBE, habitante de Châtres, pour sa présence et son précieux soutien (Clef des Champs).



- **Spectacle scientifique** par "Les savants fous" AFRC le 14/03/2026, 70 enfants avec leurs parents y ont assisté suivi d'un goûter. L'occasion d'apprendre tout en s'amusant ! (Clef des Champs).

- **Fête du Sport annuelle** a été organisée par la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural avec l'aide de l'AFRC le 21/03/2026. De nombreux Châtriots sont venus s'exercer aux divers ateliers de pratiques sportives proposés : Frisbee, mini-golf, tir à l'arc, jeux collectifs... (devant la Clef des Champs).



- **Soirée Année 80** le 28/03/2026 : Une soirée entre habitants qui ont enflammé la piste de danse. Un moment convivial et un retour à notre jeunesse avec le DJ GOLD – ONE. Soirée organisée par Tristan Vergnaud et financée par la Mairie (Clef des Champs).



- **Pâques** AFRC Le 04/04/2026 : une centaine de paquets de chocolats ont été offerts aux enfants venus nombreux pour la chasse aux œufs autour du City Park. Les adhérents adultes ont également été gâtés. Les enfants ont eu aussi le plaisir de faire des ateliers de loisirs créatifs encadrés par des bénévoles de l'AFRC (Clef des Champs).



- **Concert « Le Printemps »** le 19/04/2026 : Concert de musique classique, Vivaldi et Bach étaient à l'honneur sous les doigts agiles de nos jeunes virtuoses. L'occasion de découvrir la magnifique acoustique de notre salle « La Clef des Champs ». Concert organisé par l'association MusiqueS en Traversière et financé par la Mairie (Clef des Champs). Libre participation : les dons ont été reversés à l'association « Le



Hérisson », association pour les enfants et les adultes en situation de handicap, axée sur le loisir, la culture et le sport.

- **Commémoration du 8 mai 1945 :**

Habitants, porte-drapeaux et représentants de la commune se sont réunis autour du monument aux morts pour commémorer ensemble, dans un esprit de recueillement et d'unité.



- **Brocante de printemps :**

La brocante organisée par l'ARFC s'est tenue le 31/05/2026 à la Clef des Champs pour la première fois. Une trentaine d'exposants étaient

présents pour le plus grand bonheur des visiteurs sous un beau soleil printanier !

- **Séance de peinture sur porcelaine** avec Lysiane AFRC le 27/06/2026 de 14h à 17h.
Tarif : 15€/18€ (Clef des Champs).

- **Séance de SCRAPBOOKING** avec Aurélie AFRC le jeudi de 19h à 21h, tous les 15 jours.
Tarif : 10€ (Clef des Champs).

Renseignements : afrchatres77@gmail.com

- **Fête de la Musique** AFRC avec scène ouverte et groupe invité le 20/06/2026 de 19h à 23h : buvette et restauration (Clef des Champs).

Et toujours les séances hebdomadaires de badminton, gym douce, fitness et randonnées ouvertes à nos adhérents.

